

#3

LES
SCHÉMAS
D'AMÉNAGE-
MENTS
OUVERTS

LES ÉCLAIREURS

Quelle administration voulons-nous pour demain ? Comment la rendre à la fois plus désirable, plus démocratique, mieux organisée autour des pratiques et des besoins des citoyens ? Et si l'on ré-interrogeait de façon créative et prospective les mécanismes classiques de l'action publique ?

Les Éclaireurs est un programme de prospective développé par La 27e Région pour imaginer collectivement l'administration de demain. En utilisant les outils et méthodes de la vidéo, du design et de la prospective, Les Éclaireurs revisitent de façon engagée des sujets au cœur du quotidien de travail des agents publics : évaluer une politique ou un dispositif public, faire participer les citoyens, travailler avec les élus, faire des achats publics, produire des schémas d'aménagement, utiliser des outils numériques... L'objectif est de traiter 10 sujets afin de constituer une collection de visions inspirantes.

Les productions issues des Éclaireurs cherchent à inspirer, questionner, bousculer certaines façons de faire, en conforter d'autres. Bref, à susciter la réflexion... et l'action !

Pour chaque sujet, le processus est le même :

- Chaque épisode des Éclaireurs commence par le choix d'un sujet de travail et la constitution d'un groupe de 8 à 15 participants soigneusement sélectionnés – chercheurs, experts et praticiens du champ concerné – invités à participer à un atelier. Accompagnés par une équipe de designers et de spécialistes de l'action publique, ils travaillent à identifier les grandes controverses du sujet choisi, en explorent ensemble les angles morts et imaginent de nouvelles solutions.
- L'équipe retravaille ensuite ces propositions pendant plusieurs semaines pour en faire un scénario inspirant détaillé dans un livret et illustré dans un film d'environ cinq minutes.
- L'ensemble est présenté lors d'une restitution publique au cours de laquelle l'équipe et les participants imaginent ensemble comment mettre en test en « version bêta » un des éléments du scénario.
- Enfin, un kit de test est remis aux administrations partenaires pour qu'elles le confrontent à la réalité du terrain.

SOMMAIRE

LES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENTS OUVERTS

- Élaboration de la vision
- Mise en œuvre du schéma

ACTEURS ET CHRONOLOGIE

Principaux acteurs et temps du SradDET

1 LES CAPSULES DU FUTUR

Comment dessiner des visions inspirantes pour le futur de la Région ?

2 LE FORUM DES CONTROVERSES

Comment mettre en débat les controverses posées pendant l'élaboration du SradDET ?

3 L'ÉLECTION DES FUTURS

Comment impliquer les citoyens dans les arbitrages sans leur proposer un choix binaire ?

4 LE JEU DES IMPACTS

Comment mettre en œuvre le SradDET en privilégiant les logiques coopératives ?

5 LE TRADUCTEUR DE SCHÉMA

Comment rendre le SradDET plus facile d'accès pour ses usagers ?

6 LE FAR, FOND D'AVENIR RÉGIONAL

Comment diffuser l'esprit du SradDET au-delà des acteurs directement concernés ?

7 LA CONFÉRENCE DE MISE EN ŒUVRE

Comment anticiper et prendre en compte des évolutions du SradDET ?

ILS ONT PARTICIPÉ AU PROJET

L'ÉQUIPE

Julien Defait (La 27e Région)
Louise Guillot (La 27e Région)
Anna Lochard (La 27e Région)
Yoan Ollivier (Plausible Possible)

LA VIDÉO

Marguerite Fouletier (Les Beaux Yeux)
Romain Rabier (Les Beaux Yeux)
Nicolas Caracache
Quentin Romanet (Martel studio)
Koulma Bilger (La 27e Région)
Wesley Pierre-Louis (La 27e Région)

LES PARTICIPANTS À L'ATELIER INSPIRANT DU 7 JUILLET 2017

CZERTOK Sacha (coopérative Acadie)
DEGERMANN Jacques (consultant indépendant)
DEGOUYS Arnaud (région Bretagne)
DUMONT Cécile (communauté de communes Roumois Seine)
FOURNIS Sandrine (ministère de la Transition écologique et solidaire)
GREBOT Benjamin (agence d'urbanisme du Pays de Brest)
HUCHON Agnès (SNCF Réseau Normandie)
DE LABURTHE Christopher (Caisse des dépôts)
LEHOUX Caroline (communauté de communes Roumois Seine)
LERAS Gérard (Terre de Liens)
LEROY Dominique (DREAL Bretagne)
NAULIN Audrey (agence d'urbanisme de Rouen)
PENNANGUER Stéphane (Région Bretagne)
PEYRACHE Sophie (Région Normandie)

Merci!

UNE RÉALISATION RENDUE POSSIBLE GRÂCE À





AMBASSADEURS DU FUTUR

Les ambassadeurs du futur sont une vingtaine d'agents de la Région qui, pendant le temps de l'élaboration du Sraddet, mènent l'enquête pour permettre l'émergence d'une vision collective. Chacun d'eux

enquête sur un scénario bien précis, appelé « **désir régional** » comme par exemple : « Demain, dans ma région, on pourra vivre de jour comme de nuit ». Les ambassadeurs ne sont pas spécialistes de l'urbanisme ou de la planification et sont représentatifs de la diversité des catégories, des métiers, et des profils des agents régionaux. Ils sont recrutés par les médiateurs sur la base du volontariat, et bénéficient d'une courte formation avant d'entamer leur mission. Ils consacrent deux jours par semaine à leur enquête pendant la phase d'élaboration des **capsules du futur** ¹. À l'issue du **forum des controverses** ², ils se retirent de la démarche.



MÉDIATEURS RÉGIONAUX ÉQUIPE PILOTE DU SRADDET

Les médiateurs régionaux sont un petit groupe d'agents régionaux responsable de l'élaboration

et de la mise en œuvre du Sraddet. Il est composé de personnes compétentes à la fois en animation et en planification. Pendant l'élaboration du Sraddet, les médiateurs sont notamment chargés de coordonner les enquêtes des ambassadeurs du futur, mais aussi d'organiser les différentes étapes permettant de constituer une vision collective. Après l'**élection des futurs** ³, ils sont chargés de rédiger une proposition de vision consolidée qui sera votée en conseil régional, puis enfin le Sraddet en lui-même. Ensuite, leurs objectifs sont de faire vivre le Sraddet au niveau régional, de vérifier et d'inciter à sa prise en compte dans les projets locaux, de mettre en lien les différents acteurs ou encore d'aider à résoudre les conflits. L'équipe de médiateurs peut intervenir localement et utilise ses outils comme le **jeu des impacts** ⁴. C'est également eux qui animent le **traducteur de schéma** ⁵ et qui gèrent le **FAR** ⁶. Enfin, ils organisent la **conférence de mise en œuvre** ⁷.



JURY CITOYEN

Le jury citoyen est un groupe d'une trentaine de citoyens régionaux qui suit chaque étape de l'élaboration du projet, puis sa mise en œuvre.

Ces citoyens sont tirés au sort, et cette nomination

s'accompagne d'une courte formation et d'une indemnité, à l'image des jurés aux assises. Ils participent activement au **forum des controverses** ² puis sont chargés de veiller à la bonne prise en compte des résultats des **élections des futurs** ³ pendant la rédaction du Sraddet par les médiateurs régionaux. En cas de désaccord, ils peuvent demander aux médiateurs de revoir leur copie et peuvent également proposer des amendements

à valider par le conseil régional. Pendant la mise en œuvre du Sraddet, le jury citoyen peut être saisi par la société civile ou décider de s'auto-saisir afin de défendre « l'esprit du Sraddet » et les intérêts régionaux si un conflit apparaît, se constituant ainsi en « partie civile ». Le jury citoyen peut ainsi se confronter à des acteurs locaux dans le **jeu des impacts** ⁴.

Ils participent à la sélection des candidats du **FAR** ⁶ et à la **conférence de mise en œuvre** ⁷ annuelle. Leur mandat dure cinq ans, mais ils peuvent se faire remplacer en cours de route, pour une charge de travail qui varie entre 7 et 15 jours par an, selon la temporalité du Sraddet.



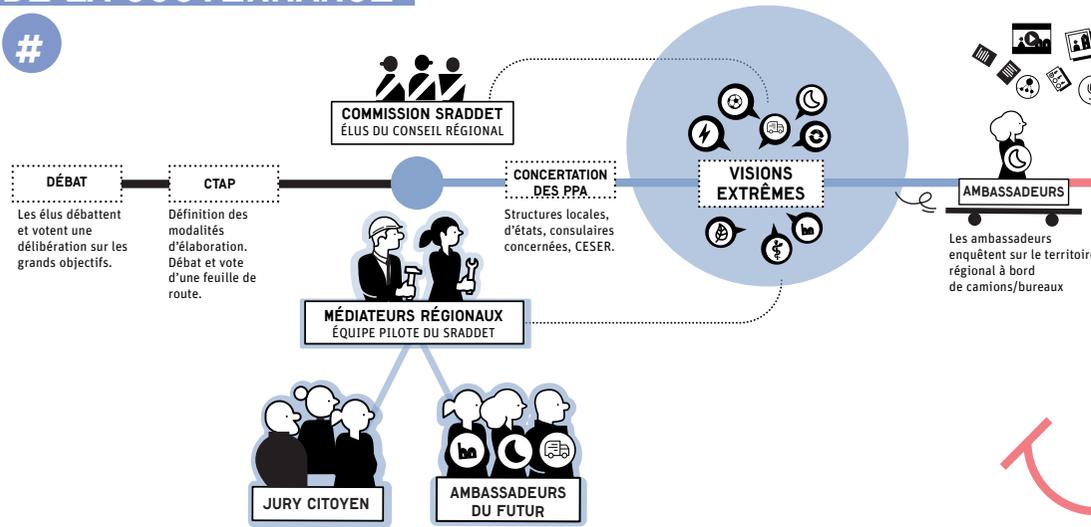
COMMISSION SRADDET ÉLUS DU CONSEIL RÉGIONAL

La commission est un groupe d'élus, regroupé au sein du conseil régional en commission

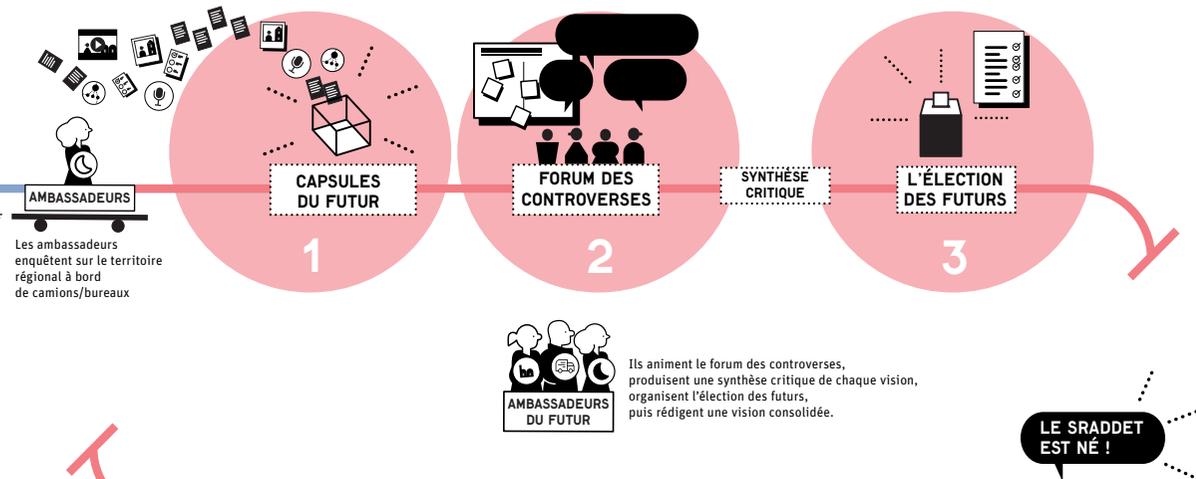
et chargé de suivre l'élaboration du Sraddet. Cette commission définit, en aller-retour avec les médiateurs, une vingtaine de scénarios, appelé les **désirs régionaux** ¹, qui constitueront la base du travail des ambassadeurs du futur. Ensuite, elle participe au **forum des controverses** ², suit le projet et le porte auprès du Conseil Régional, jusqu'au vote du Sraddet. Une fois le Sraddet adopté, la commission suit également son évolution, en participant notamment au jury du **FAR** ⁶ et à la **conférence de mise en œuvre** ⁷. En leur sein, ils désignent un élu référent du Sraddet lors de la commission permanente et la commission restreinte (réunion de l'ensemble de tous les vice-présidents et présidents).

MISE EN PLACE DE LA GOUVERNANCE

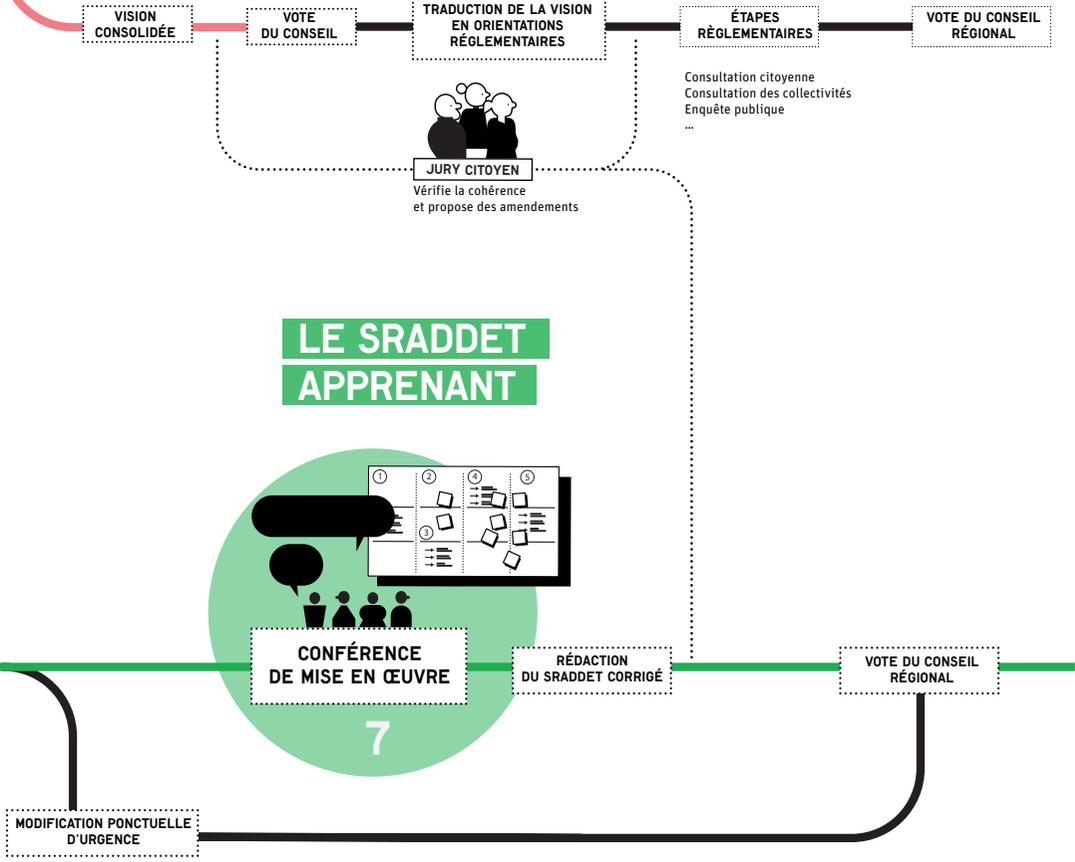
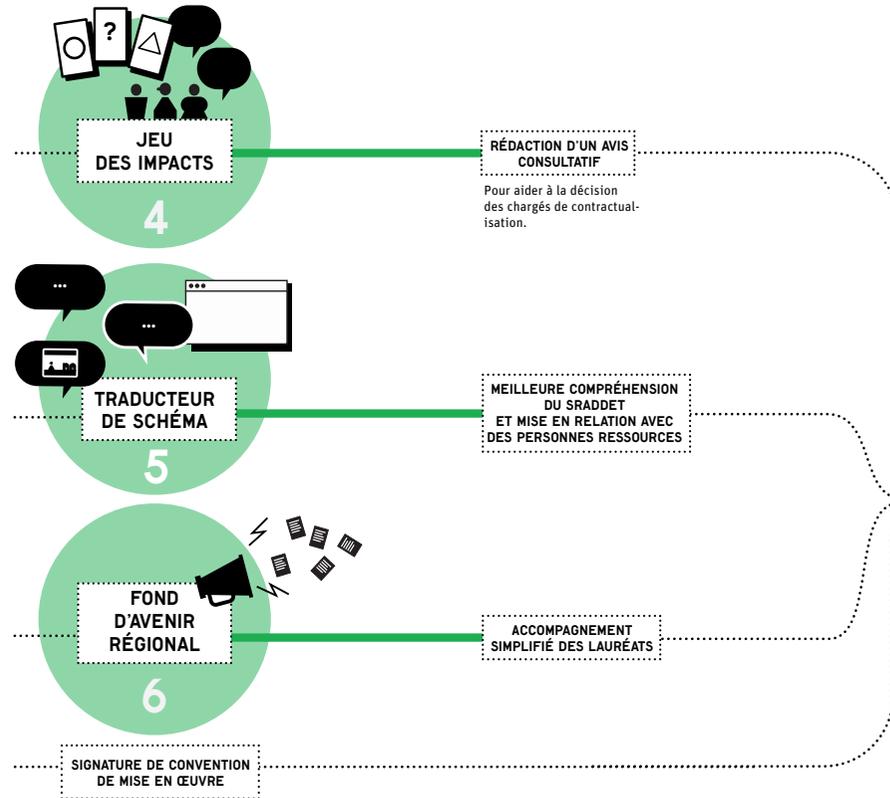
#



ÉLABORATION D'UNE VISION



ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE



1

LES CAPSULES DU FUTUR

Comment faire du Sraddet, un dispositif porteur d'un projet de société, qui suscite l'intérêt et le débat ?

Pour quoi faire ?

- > Confronter des visions politiques sur l'avenir régional à la réalité du terrain et à ses acteurs
- > Porter un regard neuf et documenté sur une problématique
- > Mobiliser et valoriser le travail des agents régionaux, dès le début de l'élaboration du Sraddet
- > Valoriser l'intérêt du schéma régional aux yeux des élus et assurer un portage politique fort

DEMAIN DANS MA RÉGION,
JE VEUX **VIVRE DE NUIT**
COMME DE JOUR



La nuit se banalise, le constat s'impose à travers la hausse de demande d'usage de la nuit, dans notre région comme dans l'ensemble des grandes régions françaises et occidentales.

« Les habitants sont de plus en plus nombreux à se déplacer en vélo la nuit »

INSPIRATION

Plusieurs artistes contemporains utilisent un véhicule pour collecter, créer et montrer leurs œuvres, comme par exemple Depardon et son camping-car, ou encore le photographe JR et de la réalisatrice Agnès Varda et leur camion pour le projet **Visages villages**.

Cette étude à caractère exploratoire rappelle les transformations profondes de la société qui ont fait de la nuit un temps comme un autre et souligne les enjeux propres à Paris : son histoire et son image, sa population, son organisation urbaine. Une analyse fine des caractéristiques de la vie parisienne nocturne de ces activités, la nature de ces activités, et enfin la mobilité observée.

L'étude met en évidence un usage continu de la ville entre 20 heures et 8 heures du matin, qui relève de logiques différentes : les services de « garde », activités de nettoyage, de réparation, d'approvisionnement permettent

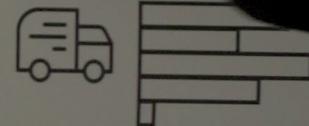
périphérie, rive droite/rive gauche, l'existence de quartiers à la fois plats et supports d'activités nocturnes.

Ces premières conclusions permettent de définir quatre axes d'intervention pour les services publics : adapter l'offre de services aux besoins de la vie urbaine vers le soir, développer l'économie de nuit, accroître l'offre de transports publics au cœur de la nuit, concilier les usages et maîtriser les nuisances.

SRADDET



LES TRANSPORTS
ET LES SERVICES
DE NUIT



quel
ou
après

C'EST DUK
DE SE VERNON
LA NUIT!

1

LES CAPSULES DU FUTUR



CONSTAT

Le Sraddet est une synthèse de plusieurs schémas déjà existants. Il y a un risque à ce que cette synthèse aille vers des négociations à la marge et un consensus mou, plutôt que de révéler des visions plus tranchées, plus contradictoires, autour desquelles on pourrait avoir un débat à l'échelle régionale. Aussi, le Sraddet n'est souvent pas considéré comme un objet politique pour de nombreux élus régionaux. Il y a donc un risque que son esprit ne soit pas ensuite respecté au moment de la mise en œuvre, faute de portage politique fort. Enfin, élaboré en chambre, le Sraddet peut entrer en conflit avec des politiques sectorielles et mettre en exergue les conflits entre directions. Et si le Sraddet était plutôt un outil qui mobilise les agents en interne, dès son élaboration ?

Comment faire pour que le Sraddet soit un dispositif porteur d'un projet de société, qui suscite l'intérêt et les débats dans les arènes politiques mais aussi dans l'administration régionale et dans l'espace public au sens large ?
Comment créer des espaces de débat ?

La première étape de la démarche consiste à décider d'une vingtaine de désirs régionaux, c'est-à-dire des scénarios futuristes qui vont devenir chacun un sujet d'enquête, par exemple : « Demain dans ma région, je dois pouvoir vivre de jour comme de nuit », « Demain dans ma région, je dois pouvoir manger comme aujourd'hui, mais tout bio et local », « Demain dans ma région, je dois pouvoir me baigner sagement dans les fleuves et les rivières »... Ces désirs régionaux sont choisis par la commission d'élus et les médiateurs régionaux.

Les ambassadeurs commencent ensuite leur travail d'enquête. Ainsi, chaque ambassadeur est chargé d'étoffer, de confronter et d'incarner un désir régional en rencontrant notamment des experts (par exemple, un sociologue du sommeil pour la vision sur la nuit), des professionnels et usagers concernés (par exemple, un videur de boîte de nuit, un conducteur de bus de nuit, des jeunes, des sans-abris, des touristes...), mais aussi des techniciens (agence d'urbanisme, directeur de service de la sécurité, de la culture...).

Leurs enquêtes consistent à :

- recueillir des récits d'habitants qui donnent leur vision de ce désir régional
- mener des interviews d'experts, d'élus sur les problématiques que ce futur pourrait soulever, les opportunités, les nouveaux usages permis
- récolter des données liées à la problématique et des tentatives d'identification des tendances pour ce sujet (INSEE, thèses, articles de presse...)
- faire des observations de lieu, tel un anthropologue
- rassembler des images, des captures visuelles du patrimoine culturel de la région qui entre en écho avec le désir régional concerné.

Ce travail est réalisé de manière ouverte : les ambassadeurs parcourent le territoire dans un camion/bureau dans lequel ils accumulent et exposent le contenu recueilli et ainsi incarnent petit à petit chaque désir régional, au fur et à mesure de l'enquête, à la manière d'un cabinet de curiosité : ce sont les **capsules du futur**.

2

LE FORUM DES CONTROVERSES

Comment rendre visible et mettre en débat les controverses régionales, et en tirer parti pour nourrir le projet porté par le Sradet ?

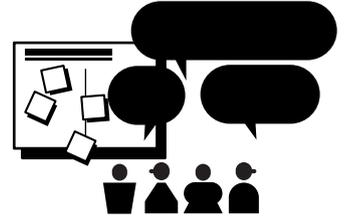
Pour quoi faire ?

- > Alimenter le débat démocratique à l'échelle régionale
- > Outiller les agents à révéler, analyser et résoudre les divergences et les convergences
- > S'assurer que le Sradet soit basé sur une « vision » forte, singulière et qui assume la complexité du territoire.

INSPIRATION

Beaucoup d'expositions et de conférences proposent des modèles inspirants sortant du cadre habituel. Notons par exemple The Happy Show de Stefan Sagmeister, ou encore le Blackmarket for Useful Knowledge and Non-Knowledge dont la 18e édition a eu lieu à Paris en novembre 2015 pendant la COP21. Autre inspiration : la ville de Saillans a décidé de tenir les débats relatifs à la révision de son PLU pendant le marché plutôt qu'au sein de la mairie.

LE FORUM DES CONTROVERSES



CONSTAT

Le Sraddet révèle souvent des contradictions ou des divergences entre différentes priorités régionales ou différentes politiques publiques, voire différents schémas ou parties prenantes. Ces divergences et controverses peuvent être vues comme problématiques par les agents et donc gommées ou minimisées alors que leur analyse pourrait, au contraire, se révéler source d'innovations, d'inspirations, de débats fructueux. Les agents, aujourd'hui, ne sont pas toujours outillés pour révéler, analyser et résoudre ces divergences. Aussi, même si la consultation est obligatoire, les citoyens sont souvent consultés à la marge et les agents ne sont pas toujours outillés pour les faire participer pleinement.

Comment rendre visible et mettre en débat les controverses ?
 Comment intégrer à la discussion et faire dialoguer différents points de vue (l'usage, la technique, le politique), différentes approches sectorielles (transport, énergie...), différentes approches territoriales (région, département, communauté de communes, pays ...) ?
 Comment tirer parti de ces débats pour nourrir le projet porté par le Sraddet ?

À la fin de l'enquête des ambassadeurs, les désirs régionaux sont mis en scène dans une **exposition itinérante** qui se tient successivement dans cinq lieux emblématiques de la région. Les médiateurs régionaux sont en charge de l'organisation de cette exposition et de choisir les lieux les plus pertinents. Pour préparer l'exposition, les ambassadeurs, aidés par une personne experte de la mise en forme (designer, scénographe, graphiste), disposent d'un cahier des charges de formats à produire : mise en forme de la matière technique (dataviz, collection de cas inspirants) et de la matière sensible (récits fictionnels, photos, extraits d'œuvres culturelles, objets de la vie quotidienne).

Le but est de pouvoir rendre plus concret chaque vision, d'informer, d'enrichir les imaginaires, de révéler les pistes possibles pour le futur. Par exemple, « pourquoi ce désir de vivre de nuit comme de jour constitue une entrée fertile pour mener une politique d'aménagement régionale transversale, efficace, mobilisatrice... ».

En parallèle de l'exposition se tient le **forum des controverses**, un temps dédié au débat animé par les médiateurs régionaux. Les participants sont la commission d'élus et de citoyens curieux, le jury citoyen, des experts thématiques, le CTAP et le PPA. Grâce à des outils et des

dispositifs conçus pour faciliter les temps d'échanges, les participants sont invités à identifier les potentiels, les limites ou encore les points de convergences et de divergences des désirs régionaux.

Parfois, les ambassadeurs tiennent le rôle d'expert de leur désir régional, répondant aux questions des participants et intervenant pour amener des précisions issues des résultats de leur enquête.

À d'autres moments, ils deviennent les avocats de leur désir régional, tentant d'en montrer au public ses points forts. Enfin, les participants sont également invités à identifier plus finement les redondances, les contradictions et les complémentarités des différents schémas régionaux d'ores et déjà existant, notamment avec l'aide de visualisation de données. Pendant ce temps, les élus régionaux sont également conviés à détailler leur vision politique et à la confronter aux désirs régionaux.

À la fin du forum, des rapporteurs sont en charge de rédiger une synthèse critique sur chaque désir régional. Par ailleurs, les médiateurs produisent une représentation systémique des liens, complémentarités, redondances, contradictions, des désirs les uns par rapport aux autres et avec les schémas déjà existants.

3

L'ÉLECTION DES FUTURS

Comment impliquer directement les citoyens dans les arbitrages des visions pour le futur de leur région ?

Pour quoi faire ?

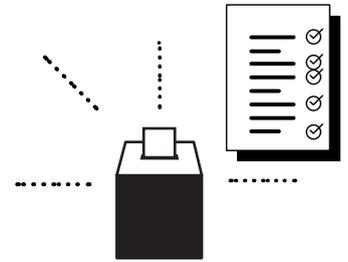
- > Démocratiser le Sraddet et en faire un enjeu politique régional
- > Expérimenter des formes nouvelles d'expressions citoyennes
- > Aider à cerner une priorité régionale nette, notamment pour les agents responsables de la rédaction d'une proposition de vision à soumettre au conseil régional

INSPIRATION

La vidéo « Réformons l'élection présidentielle ! » publiée par Science Étonnante sur Youtube permet de comprendre tous les enjeux et les biais possibles d'un scrutin. D'ailleurs, pendant l'élection présidentielle de 2017, l'initiative « L'élection alternative » permettait de tester un mode de scrutin par jugement majoritaire.



L'ÉLECTION DES FUTURS



CONSTAT

Éloignés de la décision, les citoyens régionaux méconnaissent le Sraddet, ses enjeux et son impact sur leur territoire et leur quotidien. Au-delà du Sraddet, et en dehors des élections, la politique régionale se déroule souvent loin des regards citoyens. Diverses expériences de référendum, et notamment de référendum régionaux, nous montrent que ceux-ci peuvent vite se transformer en outils au services d'intérêts politiques particuliers ou en plébiscites. Aussi, le Sraddet tend parfois à un projet de territoire un peu «fourre-tout», qui ne provoque pas de controverse, mais ne dessine pas non plus de priorité nette. Alors que les propositions précédentes nous ont permis d'élaborer un ensemble de visions du futur, comment construire un projet consolidé qui hiérarchise et priorise réellement ?

Le Sraddet se veut être un document central de l'orientation politique régionale : comment impliquer directement les citoyens dans les arbitrages de visions du futur ? Et comment éviter les écueils du référendum, qui limite l'expression citoyenne à un choix binaire ?

Une fois l'expression des différents désirs et leur confrontations réalisées, leur synthèse est présentée et disponible en ligne. On invite alors les citoyens de la région à venir exprimer leurs préférences sur les différentes visions sous la forme d'un vote, à la fois en ligne et dans des espaces de vie régionaux (lycées, gares, marchés...). L'idée n'est pas de choisir le meilleur désir régional mais de donner sa préférence en triant les désirs régionaux, de celui qui semble le plus prioritaire à celui qui le seraient le moins. Ce vote pondéré permet alors une expression citoyenne sur les différentes orientations et permet à terme de faire ressortir ceux qui portent les propositions les plus fortes.

A la lumière de ce vote, les médiateurs régionaux, aidés par la commission, auront à retravailler une proposition de vision, d'abord soumise au jury citoyen qui est en charge de veiller au respect de l'élection des futurs, puis au conseil régional. En cas de désaccord, le jury citoyen peut notamment proposer des amendements.

Toujours sous le regard bienveillant du jury citoyen, les médiateurs rédigent le Sraddet à proprement parler, traduisant les visions en données structurées et en orientations. Le document est validé en suivant les différentes étapes réglementaires habituelles (enquête publique, commissions etc.), jusqu'à être entériné par un vote au Conseil Régional.

4

LE JEU DES IMPACTS

Comment faciliter les discussions entre les acteurs concernés par un même conflit, et passer de logiques concurrentielles à des logiques coopératives ?

Pour quoi faire ?

- > Outiller la gestion des conflits
- > Aider à la prise de décisions
- > Inciter les acteurs concernés à coopérer

INSPIRATION

L'utilisation de jeux pour favoriser un environnement coopératif, la prise de conscience sur une situation ou encore la résolution de conflits prend de l'ampleur. Citons à titre d'exemple l'essor récent des jeux coopératifs, mais aussi les jeux de l'association d'éducation populaire « Under Construction », ou encore le jeu de carte « Mieux travailler ensemble » visant à dénouer les conflits dans le cadre du travail.



4

LE JEU DES IMPACTS



CONSTAT

Que ce soit par effet d’opportunité ou par méconnaissance des schémas régionaux, il risque d’être difficile pour les élus locaux d’intégrer l’esprit et les recommandations du Sradet dans les documents d’urbanisme locaux. Aussi, les projets d’aménagement peuvent parfois ressembler à des « boîtes noires », décidées et discutées en petit comité entre élus et grands aménageurs privés bien avant de devenir public. Les habitants opposés à certains projets d’aménagement pourraient se retrouver isolés ou non entendus dans ces cas-là, même quand leurs demandes sont en cohérence avec les recommandations du Sradet. De surcroît, les jeux d’acteurs locaux impliquent que les logiques communales et la concurrence territoriale s’imposent souvent face aux logiques de coopération et de cohérence régionale.

**Comment passer d’un schéma à sa mise en œuvre concrète ?
Comment outiller des moments de discussion et de débat qui soient ouverts
et transparents pour tous les acteurs concernés ? Comment passer de logiques
concurrentielles à des logiques coopératives ?**

Quand un problème intervient à l’échelle locale pendant la mise en place d’un projet (contestation citoyenne, conflit entre collectivités...), si l’objet du conflit est en lien avec le Sradet, les médiateurs régionaux peuvent intervenir sur demande d’une des parties prenantes ou en auto-saisine. Par exemple : un maire veut créer une zone logistique sur des terres agricoles mais des habitants s’opposent aux projets ; ou encore deux communes voisines veulent créer chacune une zone commerciale, chacune sur leur territoire.

Grâce à un jeu de cartes permettant aux joueurs, c’est-à-dire aux parties prenantes, de comprendre et de discuter des impacts du projet à l’échelle de la région, le médiateur ouvre un espace de discussion.

Le jeu présente des situations usuelles et propose une série de questions à se poser pour décortiquer le problème, réalisées notamment à partir de travaux de chercheurs (cartes « effets », cartes « et dans dix ans ? », cartes « points de vue », cartes « thèmes »...). Pour faciliter les discussions autour de ces questions, le jeu contient également un ensemble d’exemples concrets.

Ensuite, les médiateurs régionaux produisent une synthèse des échanges, et partagent cette synthèse avec les différentes parties prenantes pour les aider à prendre une décision. Finalement, la synthèse est envoyée aux élus locaux concernés, aux élus de la commission Sradet, au jury citoyen et bien sûr, mis en ligne.

5

LE TRADUCTEUR DE SCHÉMA

Comment rendre la Sradet plus facile d'accès et en populariser « l'esprit » aussi bien que les règles ?

Pour quoi faire ?

- > Faciliter l'appropriation des règles du schéma régional
- > Guider et personnaliser la recherche de contenu
- > Offrir des résultats pertinents et diversifiés : orientations réglementaires, inspirations, références de cas similaires

Connaissez vous l'exemple de Reading en Grande Bretagne ?



En savoir +

J'aimerais créer une Zone d'Activité Economique qui soit exemplaire en terme environnemental

Je cherche des exemples inspirants

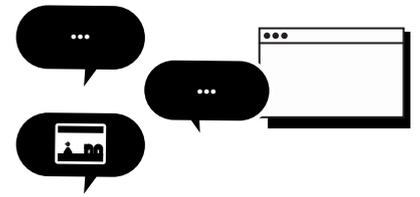
INSPIRATION

les services conversationnels se développent rapidement et sont désormais présents aussi bien sur l'application d'ARTE que sur le site voyages-sncf.com.



5

LE TRADUCTEUR DE SCHÉMA



CONSTAT

Les moyens de retranscrire le Sraddet sont limités à la cartographie et au texte. Pourquoi ne pas en explorer d'autres ? Les schémas sont souvent des objets peu lisibles, notamment constitués de règles difficiles d'accès, les cartes n'étant là que pour illustrer de manière indicative ces règles. Il est donc probable que le Sraddet soit difficile à comprendre pour les non-spécialistes, que ce soit par les agents régionaux dont le travail pourrait être impacté par le Sraddet, par les collectivités (élus et agents) qui doivent mettre leurs documents d'urbanisme en conformité ou encore pour les citoyens curieux. De plus, « l'esprit » du schéma ne se résume pas seulement à un ensemble de règles, mais inclut également des recommandations, des orientations, des préconisations ... C'est justement cet « esprit », non opposable de manière juridique, qu'il est souvent difficile de faire respecter.

Comment rendre le Sraddet plus facile d'accès ?

Comment en populariser « l'esprit » aussi bien que les règles ?

Le traducteur de schéma permet d'aider les usagers du Sraddet, qu'ils soient élus, agents locaux, agents régionaux ou citoyens à mieux comprendre le Sraddet. Par exemple, il pourrait être utile aux agents qui devront tenir compte du Sraddet pour l'écriture d'un SCOT, ou encore être utilisé par les agents régionaux pour comprendre quelles seront les conséquences du Sraddet dans leur travail de tous les jours. Contrairement au jeu des impacts qui pose des questions génériques pour outiller les débats, le traducteur amène des réponses individuelles et spécifiques. Concrètement, il s'agit d'un service conversationnel qui s'adapte aux problématiques et aux questions de chaque utilisateur.

Celui-ci décrit le plus finement possible sa situation, puis le traducteur de schéma prend ces données en compte pour sélectionner les informations qui lui seront le plus utiles. Il possède d'ailleurs une fonctionnalité d'auto-apprentissage pour que ses réponses deviennent, au fil du temps, de plus en plus ciblées. De plus, le traducteur de schéma met en contact le plus rapidement possible l'utilisateur avec des projets similaires inspirants, des collectivités qui se sont posées les mêmes questions ou les agents régionaux concernés, pour inciter les acteurs à s'entraider et à échanger.

L'exemple du Schéma directeur de la région Ile-de-France

Sur le triangle de Gonesse, le Sdrif ouvre des possibilités d'urbanisation sur des zones agricoles. Pour autant, le Sdrif préconise de ne plus transformer d'espaces agricoles en centres commerciaux ou en zones logistiques, et affiche l'autonomie alimentaire comme un des objectifs-clés pour la région. Transformer un de ces espaces agricoles en zone logistique peut donc se révéler conforme à la règle du Sdrif sans pour autant en respecter l'esprit. Par ailleurs, pour vulgariser le Sdrif, l'IAU a publié des carnets pratiques, l'un expliquant les orientations réglementaires, et les autres insistant et compilant les informations sur une thématique-clé (la nature en ville, les fronts urbains, les extensions urbaines denses...).

Source : <http://www.iau-idf.fr/liou-et-vous/nos-editions/les-carnets-pratiques.html>

6

LE FAR, FOND D'AVENIR RÉGIONAL



CONSTAT

Le Sraddet, comme tous les schémas d'aménagement régionaux, peut être vécu comme une contrainte qui s'imposerait « d'en haut ». Il y a donc un enjeu à motiver les acteurs locaux, publics comme privés, à l'intégrer et à le considérer comme une source d'inspiration et d'opportunités. En dehors des acteurs directement concernés, le Sraddet restera probablement inconnu pour la plupart des habitants de la région. Pourtant, il serait intéressant de le diffuser plus largement. Aussi, le Sraddet portera des orientations qui peuvent concerner un large nombre de projets, bien au-delà des projets d'aménagements locaux ou régionaux.

Comment diffuser l'esprit du Sraddet au-delà des acteurs directement concernés ? Comment créer une vision positive autour de lui et inspirer des actions compatibles avec le document, qu'elles soient publiques, entrepreneuriales, associatives, individuelles ou autre ?

Le FAR, c'est le « Fond d'Avenir Régional », un grand appel à projet sur des sujets dont la région a la compétence afin d'identifier les projets les plus révélateurs de l'esprit du Sraddet. Dans le cas de projets relevant des compétences régionales, les projets sélectionnés pourront recevoir de la visibilité, un accompagnement de la région (type incubateur), des financements, voire être « accélérés » (mise en place de procédures simplifiées, top priorité dans le calendrier de vote au conseil régional etc.).

Mais l'appel à projet propose également d'aider des projets qui ne seraient pas directement liés aux compétences de la région.

Par exemple, cela pourrait concerner l'ouverture d'un magasin de sport de montagne responsable. Pour ce type de projets, la région propose une plus grande visibilité (page de pub dans le magazine régional, sur des panneaux publicitaires ou autre, via la campagne « Notre région va bien grâce à... »), ainsi que des mises en contact pour aider au développement d'un réseau. Les projets sont sélectionnés notamment par les médiateurs régionaux, la commission Sraddet et le jury citoyen.

Par ailleurs, dans tous les services régionaux, les marchés publics et les subventions incluront dans le barème de sélection un critère en plus pour favoriser les projets qui incarnent le mieux l'esprit du Sraddet.

INSPIRATION

le PIA, Programme d'Investissement d'Avenir, a été mis en place en 2010 par l'État pour financer tous les ans des projets prometteurs, définis en fonction des priorités nationales.

7

LA CONFÉRENCE DE MISE EN ŒUVRE

Comment anticiper et prendre en compte des évolutions du schéma régional sans briser une forme de continuité du service public ?

Pour quoi faire ?

- > Outiller les débats et les prises de décisions sur l'évolution du Sradet
- > Aider à adapter le schéma régional au fil du temps, en fonction de retours d'expériences de ses utilisateurs
- > Inciter les acteurs concernés à coopérer
- > S'assurer que l'esprit et le cadre règlementaire du Sradet soient partagés et respectés pendant sa mise en œuvre

INSPIRATION

la logique de rétroaction et d'amélioration rapide est courante dans le développement de logiciels open-source. Au-delà de ce milieu, on peut citer les rassemblement Fab Academy organisés par la Fab Foundation et qui permet de faire évoluer doucement la charte des Fab Labs, la Fab Charter.

SRADDET

ZONE DE FRET MULTIMODALE DE GOUSSAINVILLE

LE SRADDET PERMET L'URBANISATION DE 50HA AUTOUR DE LA FUTURE ZONE DE FRET MULTIMODALE DE GOUSSAINVILLE

CONTROVERSE

LE PROJET DE ZONE DE FRET A ÉTÉ ABANDONNÉ FAUTE DE FINANCEMENT

PROPOSITION 2

RETIRER L'URBANISATION

Protéger l'espace agricole existant

PROPOSITION 1

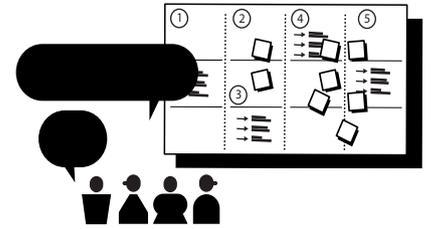
de sation

HQE

recherche

7

LA CONFÉRENCE DE MISE EN ŒUVRE



CONSTAT

Une fois écrit et voté, le contenu des schémas d'aménagements est difficile à faire évoluer : cela peut avoir lieu lors des révisions complètes, parfois liés à des changements de mandatures, ou dans le cas de grands projets non prévus initialement. Pourtant, il y aurait un intérêt à affiner le Sraddet au fil du temps, non pas dans sa vision politique, mais dans son application concrète et son contenu réglementaire, en fonction de retours d'expériences de mises en œuvre, afin qu'il garde toujours une cohérence avec les pratiques réels des acteurs du territoire. En outre, les logiques communales et la concurrence territoriale s'imposent souvent face aux logiques de coopération et de cohérence régionale : les acteurs locaux n'ont souvent peu d'occasions de se rencontrer, mieux se connaître, et de coopérer sur des sujets importants pour eux.

Comment anticiper et prendre en compte des évolutions du Sraddet sans briser une forme de continuité du service public ? Comment faire en sorte que les acteurs principaux du Sraddet échangent et coopèrent au-delà de la période d'élaboration du schéma ?

Tous les ans, les médiateurs et le jury citoyen réunissent les acteurs rencontrés au cours de leurs différentes interventions (agents régionaux ayant eu à utiliser le Sraddet, élus ou fonctionnaires locaux, entrepreneurs, association...).

Au-delà, la conférence est publique, ouverte à tous, et se déroule dans un lieu pouvant accueillir du public. Les médiateurs animent la conférence dont l'objectif est d'ajuster à la marge ou de préciser le contenu du Sraddet, mais aussi les dispositifs d'animation de la région et l'action des médiateurs à partir de retours d'expériences. L'idée est donc de faire évoluer doucement le dispositif, à la manière d'une jurisprudence qui précise le contenu d'une loi et ses modalités d'application.

Les participants arrivent à la conférence en ayant formulé quatre éléments lors de leur inscription :

- ce qu'ils supprimeraient au regard de leur propre expérience : ce qu'ils jugent inutile (« poubelle ») ;

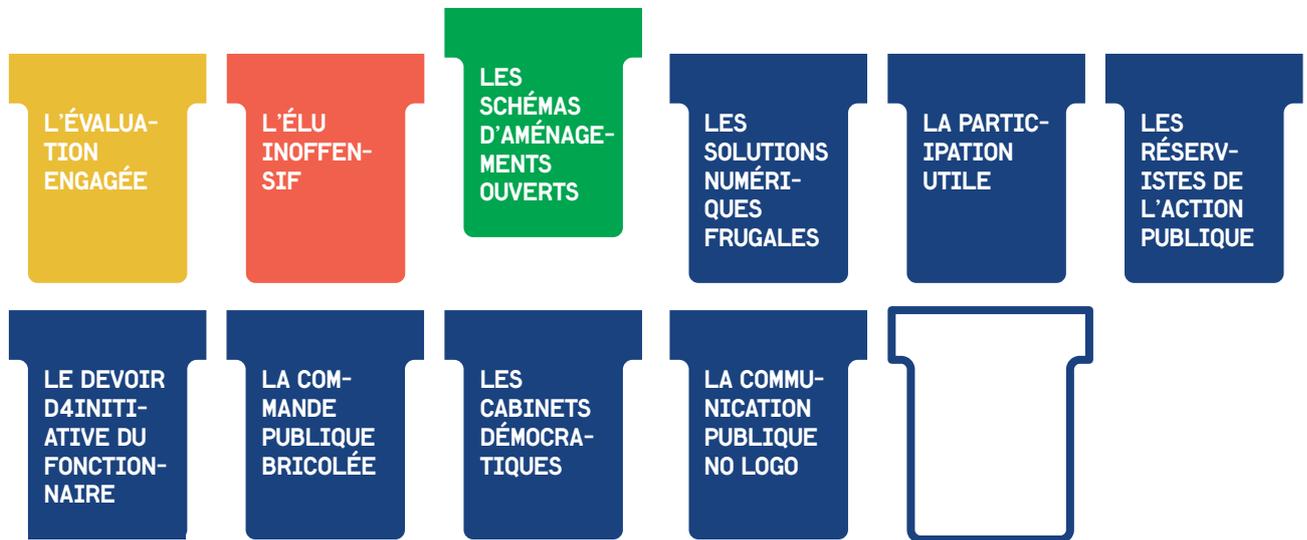
- ce qu'ils modifieraient et comment : ce qu'ils souhaitent voir évoluer, les éléments pas assez/trop contraignants et/ou précis (« machine à laver ») ;

- ce qu'ils gardent tel quel : ce qu'ils jugent utile et bien adapté (« coffre-fort ») ;

- les sujets nouveaux à aborder (« longue-vue »).

Lors de la conférence, les participants se répartissent en groupes thématiques. En repartant du texte réglementaire, ils opèrent des modifications via un outil de dialogue dédié. Plusieurs types de modifications sont possibles, comme par exemple l'intégration de nouvelles thématiques ou la précision de certaines règles trop floues.

Les conclusions de cette conférence sont réinjectées dans le Sraddet en place après un travail de rédaction des médiateurs. Le nouveau Sraddet est ensuite soumis au jury citoyen, à la commission puis au vote du Conseil Régional.



Toutes les régions vont être amenées à définir et mettre en œuvre leur Sradet, Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, nouveau schéma de planification issu de la loi NOTRe. Il existe de très nombreuses façons de mettre en œuvre un schéma territorial d'aménagement et de planification, et la méthode n'est jamais neutre. À quoi pourrait ressembler un Sradet réellement innovant, qui ré-interrogerait le protocole habituel et permettrait de produire plus d'impact sur le territoire et les populations ?

Les Éclaireurs #3 s'est intéressé aux « schémas d'aménagement ouvert ».

Durant 1 jour et demi d'ateliers, 14 participants venus d'horizons différents ont décrypté collectivement les enjeux qui se cachent derrière cette notion, et ont imaginé de nouvelles façons d'y répondre. Ce document est le fruit de leurs travaux et de leurs réflexions, retravaillés ensuite par l'équipe des Éclaireurs pour en faire un scénario inspirant dans lequel nous vous invitons à vous promener en parcourant ce livret.

Une vidéo de quelques minutes accompagne ce livret pour en illustrer de manière simple les points-clés. Vous pouvez la retrouver sur le site de La 27e Région ou sous le nom Les Éclaireurs, épisode 3 : les schémas d'aménagement ouverts sur la chaîne Youtube [27eregion](#).

Bon voyage !

CONTACTS:

Julien Defait - jdefait@la27eregion.fr
Louise Guillot - lguillot@la27eregion.fr
Anna Lochard - alochard@la27eregion.fr

www.la27eregion.fr/prospective

[#leseclaireurs](#) [#prospective](#)

ÉPISODE SUIVANT



LES
SOLUTIONS
NUMÉRI-
QUES
FRUGALES